

INVITATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE KUDELSKI S.A.

Par la présente, nous invitons les actionnaires de notre société à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le mardi 9 avril 2019 à 14 heures, au siège de la société, Route de Genève 24, 1033 Cheseaux-sur-Lausanne.

Ordre du jour

1. Approbation du rapport de gestion (composé des comptes annuels de Kudelski S.A., des comptes consolidés du Groupe et du rapport annuel 2018)

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport de gestion (composé des comptes annuels de Kudelski S.A., des comptes consolidés du Groupe et du rapport annuel 2018).

2. Emploi du bénéfice au bilan de Kudelski S.A.

Le Conseil d'administration propose :

| Chiffres en milliers | Réserve d'apport de capital | Bénéfice au bilan |
|---|-----------------------------|-------------------|
| Réserves disponibles | 79'689 | 88'198 |
| Distribution ordinaire provenant des réserves issues d'apport de capital : | | |
| - CHF 0.10 sur 49'910'873* actions au porteur | -4'991 | - |
| - CHF 0.01 sur 46'300'000 actions nominatives | -463 | - |
| Report à compte nouveau | 74'235 | 88'198 |

* Ce chiffre représente le nombre d'actions au porteur portant dividende au 31 décembre 2018. Il peut varier en fonction de l'émission d'actions nouvelles en faveur de collaborateurs, intervenant entre le 1 janvier 2019 et la date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Sous réserve de l'acceptation de la proposition, la distribution sera versée le 16 avril 2019 sur présentation du coupon No 19.

3. Décharge aux membres du Conseil d'administration et aux membres de la Direction

Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et aux membres de la Direction pour l'exercice 2018.

4. Votes sur la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction

Conformément à l'article 28 des statuts, le Conseil d'administration propose de voter séparément les rémunérations globales des membres du Conseil d'administration et des membres de la Direction.

4.1 Vote contraignant sur la rémunération globale des membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver le montant global maximal de CHF 1'750'000.- accordé au Conseil d'administration pour la rémunération de ses membres pour la période allant de cette assemblée générale 2019 à l'assemblée générale ordinaire 2020 ;

4.2 Vote contraignant sur la rémunération globale des membres de la Direction

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver le montant global maximal de CHF 11'500'000.- accordé à la Direction pour la rémunération fixe et la rémunération variable de ses membres pour les périodes respectives suivantes : pour la rémunération fixe, la période allant du début du mois de juillet 2019 jusqu'à la fin du mois de juin 2020 ; pour la rémunération variable, l'année 2019.

5. Réélections des membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire individuellement en tant que membres du Conseil d'administration pour une période allant jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale ordinaire suivante :

5.1 M. Laurent Dassault

5.2 M. Patrick Foetisch

5.3 M. André Kudelski

5.4 Mme Marguerite Kudelski

5.5 M. Pierre Lescure

5.6 M. Alec Ross

5.7 M. Claude Smadja

6. Réélection du Président du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire pour une période allant jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale ordinaire suivante, Monsieur André Kudelski en tant que Président du Conseil d'administration.

7. Elections des membres du Comité de nomination et de rémunération

Le Conseil d'administration propose d'élire individuellement en tant que membres du Comité de nomination et de rémunération pour une période allant jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale ordinaire suivante :

7.1 M. Patrick Foetisch

7.2 M. Pierre Lescure

7.3 M. Claude Smadja

7.4 M. Alec Ross

8. Réélection du représentant indépendant

Le Conseil d'administration propose d'élire jusqu'au terme de la prochaine Assemblée Générale ordinaire Me Jean-Marc Emery, Notaire honoraire à Morges, en tant que représentant indépendant.

9. Réélection de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose de renouveler le mandat de la société PricewaterhouseCoopers SA à Lausanne (Pully), en tant qu'organe de révision pour une nouvelle durée d'un an.

10. Modification des Statuts – Article 6 - Capital conditionnel (droits d’option ou de souscription)

Le Conseil d'administration propose d'augmenter le Capital conditionnel d'un montant de Fr. 4'000'000.- par l'émission de 500'000 actions au porteur A d'une valeur nominale de Fr. 8.-

L'article 6 des statuts est dès lors modifié comme suit :

| TITRE II – CAPITAL-ACTIONS | |
|--|--|
| Version actuelle | Proposition |
| <p>Article 6 – Capital conditionnel (droits d'option ou de souscription)</p> <p>Le capital-actions sera augmenté d'un montant maximum de Fr. 1'718'496.- par l'émission d'un maximum de 214'812 actions au porteur A d'une valeur nominale de Fr. 8.-, à libérer entièrement, au fur et à mesure de l'exercice des droits d'option ou des droits de souscription d'actions qui seront attribués aux collaborateurs de la société et des sociétés affiliées. Le droit de souscription préférentiel des actionnaires est exclu. Les conditions d'option ou de souscription d'actions sont fixées par le conseil d'administration. L'émission à un prix inférieur aux conditions du marché est autorisée.</p> | <p>Article 6 – Capital conditionnel (droits d'option ou de souscription)</p> <p>Le capital-actions sera augmenté d'un montant maximum de Fr. 5'718'496.- par l'émission d'un maximum de 714'812 actions au porteur A d'une valeur nominale de Fr. 8.-, à libérer entièrement, au fur et à mesure de l'exercice des droits d'option ou des droits de souscription d'actions qui seront attribués aux collaborateurs de la société et des sociétés affiliées. Le droit de souscription préférentiel des actionnaires est exclu. Les conditions d'option ou de souscription d'actions sont fixées par le conseil d'administration. L'émission à un prix inférieur aux conditions du marché est autorisée.</p> |

11. Divers

L'invitation complète est publiée le 11 mars 2019 dans la « Feuille Officielle Suisse du Commerce » (FOSC) ainsi que sur notre site internet : www.nagra.com

A. Rapport annuel

Le rapport annuel 2018 (français et anglais) qui comprend notamment les comptes annuels de Kudelski SA et les comptes consolidés (anglais), le rapport de rémunération

et le rapport de l'organe de révision sont à la disposition des actionnaires sur notre site internet www.nagra.com à partir du 14 mars 2019.

B. Droit de vote

Contre attestation de leur qualité d'actionnaires (justification de leur dépôt bancaire), les titulaires d'actions au porteur peuvent obtenir leur carte d'admission et de vote jusqu'au jeudi 4 avril 2019 auprès de Computershare Suisse SA, (e-mail : kudelski@computershare.ch). Les titres doivent être bloqués jusqu'au lendemain de l'assemblée générale.

C. Vote en ligne sur Portail Investisseurs

Les actionnaires ne pouvant se rendre à l'assemblée générale ont la possibilité de voter en ligne sur le portail suivant : <https://ip.computershare.ch/Kudelski> du 25 mars au 7 avril 2019.

En cas de problème, vous pouvez contacter la société Computershare Suisse SA à l'adresse suivante : business.support@computershare.ch ou au numéro d'urgence +41 62 205 77 50 de 08h00 à 17h00.

D. Représentation et représentant indépendant

Les actionnaires peuvent se faire représenter par un tiers disposant de la carte d'admission et de vote complétée par l'actionnaire ou par le représentant indépendant, Me Jean-Marc Emery, Notaire honoraire, Place Dufour 3, 1110 Morges etude@morgesnot.ch .

Le représentant indépendant exercera les droits de vote conformément aux instructions des actionnaires. En l'absence d'instructions, il s'abstiendra.

E. Transfert / logistique

Une navette de bus pour les actionnaires partira de la gare CFF de Lausanne à 13h15 pour Cheseaux et pour le retour : départ de Cheseaux pour la gare CFF de Lausanne à 17h15 – Merci de vous inscrire à l'adresse e-mail ci-après : Reception.Desk@nagra.com ou par téléphone au No 021 732 01 01.

Cheseaux, le 26 février 2019

Kudelski S.A.

Au nom du Conseil d'administration

Le Président : M. André Kudelski